

## Attestation de parution

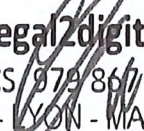
Dossier n°2316601  
Référence client : ARRETE N°  
2024-08-01

Le 19/08/2024

Commune de CHASSELAY

## Support de publication

Journal	<b>Le Patriote Beaujolais</b>
Date de publication	<b>19/09/2024</b>
Département	<b>69 - Rhône</b>

  
**legal2digital**  
GIE - RCS 879 867 298  
PARIS - LYON - MARSEILLE



# AVIS AU PUBLIC

Commune de CHASSELAY (69380)

## Enquête publique du plan local d'urbanisme en cours de modification

Par arrêté n° 2024-08-01 en date du 16/08/2024, le Maire de CHASSELAY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme en cours de modification.

A cet effet, M. Claude MORTIER, exerçant la fonction de retraité, a été désigné par le Président du tribunal administratif de LYON comme commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera du 16/09/2024 à 9h au 15/10/2024 à 12h, soit 30 jours**

### **M. le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :**

- samedi 21 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 3 octobre de 9h à 12h
- samedi 12 octobre de 9h à 12h

### **L'ensemble des pièces du dossier de projet de modification du PLU sera consultable :**

- en Mairie, 7 le Promenoir, 69380 CHASSELAY – du lundi au samedi de 9h à 12h
- sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/5525>
- sur le site de la mairie : [http://mairie-chasselay.fr/modif\\_plu\\_2024/](http://mairie-chasselay.fr/modif_plu_2024/)

### **Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de modification pourront être consignées soit sur le registre d'enquête déposé :**

en MAIRIE DE CHASSELAY

7 Le Promenoir

69380 CHASSELAY

(du lundi au samedi de 9h à 12h),

soit envoyées à l'adresse électronique suivante :

[enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr),

soit adressées par voie postale

à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur

MAIRIE DE CHASSELAY

7 Le Promenoir

69380 CHASSELAY

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

[EP36860]

## DGS Commune Chasselay 69380

---

**De:** appelsoffres@legal2digital.fr  
**Envoyé:** lundi 19 août 2024 09:43  
**À:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Objet:** ANNULE ET REMPLACE Attestation de parution SUR 19.09.20241 SUR PATRIOTE  
BEAUJOLAIS  
**Pièces jointes:** 0520275-ATC-01.PDF

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe l'attestation de parution concernant :

Le dossier 2316601  
L'annonce EP36860  
Pour l'annonceur Commune de CHASSELAY

Salutations distinguées,

-----  
CHAUVEY Sylvie  
Legal2Digital  
Service Marchés Publics et Enquêtes Publiques  
Tél.: 04 91 13 66 24

## DGS Commune Chasselay 69380

---

**De:** appelsoffres@legal2digital.fr  
**Envoyé:** lundi 19 août 2024 09:36  
**À:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Objet:** ANNULE ET REMPLACE Attestation de parution PATRIOTE BEAUJOLAIS DU 29.08.2024 - Enquête publique du plan local d'urbanisme en cours de modification  
**Pièces jointes:** 0520261-ATC-01.PDF

Madame FLAMAIN bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe une nouvelle attestation de parution sur le PATRIOTE BEAUJOLAIS pour le 29.08.2024 concernant :

Le dossier 2316587  
L'annonce EP36859  
Pour l'annonceur Commune de CHASSELAY

Salutations distinguées,

-----  
CHAUVEY Sylvie  
Legal2Digital  
Service Marchés Publics et Enquêtes Publiques  
Tél.: 04 91 13 66 24

## Attestation de parution

Dossier n°2316587  
Référence client : ARRETE N°  
2024-08-01

Le 19/08/2024

### Commune de CHASSELAY

#### Support de publication

Journal	<b>Le Patriote Beaujolais</b>
Date de publication	<b>29/08/2024</b>
Département	<b>69 - Rhône</b>

**legal2digital**  
GIE - RCS 979 867 298  
PARIS - LYON - MARSEILLE



# AVIS AU PUBLIC

Commune de CHASSELAY (69380)

## Enquête publique du plan local d'urbanisme en cours de modification

Par arrêté n° 2024-08-01 en date du 16/08/2024, le Maire de CHASSELAY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme en cours de modification.

A cet effet, M. Claude MORTIER, exerçant la fonction de retraité, a été désigné par le Président du tribunal administratif de LYON comme commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera du 16/09/2024 à 9h au 15/10/2024 à 12h, soit 30 jours**

### **M. le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :**

- samedi 21 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 3 octobre de 9h à 12h
- samedi 12 octobre de 9h à 12h

### **L'ensemble des pièces du dossier de projet de modification du PLU sera consultable :**

- en Mairie, 7 le Promenoir, 69380 CHASSELAY – du lundi au samedi de 9h à 12h
- sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/5525>
- sur le site de la mairie : [http://mairie-chasselay.fr/modif\\_plu\\_2024/](http://mairie-chasselay.fr/modif_plu_2024/)

**Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de modification pourront être consignées soit sur le registre d'enquête déposé :**

en MAIRIE DE CHASSELAY

7 Le Promenoir

69380 CHASSELAY

(du lundi au samedi de 9h à 12h),

soit envoyées à l'adresse électronique suivante :

[enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr),

soit adressées par voie postale

à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur

MAIRIE DE CHASSELAY

7 Le Promenoir

69380 CHASSELAY

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

[EP36859]

## DGS Commune Chasselay 69380

---

**De:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Envoyé:** vendredi 16 août 2024 16:18 *Le Patriote*  
**À:** appelsoffres@legal2digital.fr  
**Cc:** Chrystel MALARTRE; Urbanisme CHASSELAY  
**Objet:** Demande de parution dans les annonces légales "AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE"  
COMMUNE DE CHASSELAY  
**Pièces jointes:** Avis annonce légale à insérer journaux.docx; Avis annonce légale à insérer journaux.pdf

Bonjour,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans la rubrique « Annonces Légales » l'avis d'enquête publique joint à ce mail :

1/ Une première fois dans votre édition du jeudi 29 août 2024

2/ Une deuxième fois dans votre édition du jeudi 19 septembre 2024

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire parvenir une attestation de prise en compte de cette demande de parution, ainsi que 2 exemplaires des journaux dans lesquels les avis auront été publiés.

Vous remerciant par avance de nous déposer la facture sur CHORUS PRO,

Cordialement,

Christelle FLAMAIN  
DGS  
Commune de CHASSELAY

## DGS Commune Chasselay 69380

---

**De:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Envoyé:** vendredi 16 août 2024 16:18  
**À:** appelsoffres@legal2digital.fr  
**Cc:** Chrystel MALARTRE; Urbanisme CHASSELAY  
**Objet:** Demande de parution dans les annonces légales " AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE"  
COMMUNE DE CHASSELAY  
**Pièces jointes:** Avis annonce légale à insérer journaux.docx; Avis annonce légale à insérer journaux.pdf

Bonjour,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans la rubrique « Annonces Légales » l'avis d'enquête publique joint à ce mail :

1/ Une première fois dans votre édition du jeudi 29 août 2024

2/ Une deuxième fois dans votre édition du jeudi 19 septembre 2024

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire parvenir une attestation de prise en compte de cette demande de parution, ainsi que 2 exemplaires des journaux dans lesquels les avis auront été publiés.

Vous remerciant par avance de nous déposer la facture sur CHORUS PRO,

Cordialement,

Christelle FLAMAIN  
DGS  
Commune de CHASSELAY



**DGS Commune Chasselay 69380**

---

**De:** EYNARD-MARIN Sara Paulina <sarapaulina.eynardmarin@ebra.fr>  
**Envoyé:** mardi 20 août 2024 10:15  
**À:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Cc:** Chrystel MALARTRE; Urbanisme CHASSELAY  
**Objet:** RE: Demande de parution dans les annonces légales " AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE" COMMUNE DE CHASSELAY

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande de parution et nous vous en remercions.

Nous vous confirmons que l'annonce paraîtra dans le Progrès (69) à la date du 01/09 et du 18/09.

En espérant avoir répondu à vos attentes.

Cordialement,

**Sara Paulina EYNARD MARIN**

Assistante commerciale / Service annonces légales



**0 809 101 811 (Poste 14 76 34)**



**PENSEZ A L'ENVIRONNEMENT AVANT D'IMPRIMER CE MESSAGE**

Si vous lisez ce message en dehors de vos heures de travail,  
merci de ne le traiter qu'en cas d'urgence avérée.

---

**De :** DGS Commune Chasselay 69380 <secretairegenerale@chasselay.fr>

**Envoyé :** vendredi 16 août 2024 16:28

**À :** LPR ANNONCES LEGALES <lpral@ebra.fr>

**Cc :** Chrystel MALARTRE <comptable@chasselay.fr>; Urbanisme CHASSELAY <urbanisme@chasselay.fr>

**Objet :** Demande de parution dans les annonces légales " AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE" COMMUNE DE CHASSELAY

Bonjour,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans la rubrique « Annonces Légales » l'avis d'enquête publique joint à ce mail :

1/ Une première fois dans votre édition du dimanche 1er septembre 2024

2/ Une deuxième fois dans votre édition du mercredi 18 septembre 2024

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire parvenir une attestation de prise en compte de cette demande de parution, ainsi que 2 exemplaires des journaux dans lesquels les avis auront été publiés.

Vous remerciant par avance de nous déposer la facture sur CHORUS PRO,

Cordialement,

Christelle FLAMAIN  
DGS  
Commune de CHASSELAY

## DGS Commune Chasselay 69380

---

**De:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Envoyé:** vendredi 16 août 2024 16:28  
**À:** lpral@ebra.fr  
**Cc:** Chrystel MALARTRE; Urbanisme CHASSELAY  
**Objet:** Demande de parution dans les annonces légales "AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE"  
COMMUNE DE CHASSELAY  
**Pièces jointes:** Avis annonce légale à insérer journaux.docx; Avis annonce légale à insérer journaux.pdf

*Le Progrès*

Bonjour,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans la rubrique « Annonces Légales » l'avis d'enquête publique joint à ce mail :

1/ Une première fois dans votre édition du dimanche 1er septembre 2024

2/ Une deuxième fois dans votre édition du mercredi 18 septembre 2024

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous faire parvenir une attestation de prise en compte de cette demande de parution, ainsi que 2 exemplaires des journaux dans lesquels les avis auront été publiés.

Vous remerciant par avance de nous déposer la facture sur CHORUS PRO,

Cordialement,

Christelle FLAMAIN  
DGS  
Commune de CHASSELAY

## Avis d'insertion dans la presse

### AVIS AU PUBLIC

Commune de CHASSELAY (69380)

Enquête publique du plan local d'urbanisme en cours de modification

Par arrêté n° 2024-08-01 en date du 16/08/2024, le Maire de CHASSELAY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le plan local d'urbanisme en cours de modification.

A cet effet,

M. Claude MORTIER, exerçant la fonction de retraité, a été désigné par le Président du tribunal administratif de LYON comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du 16/09/2024 à 9h au 15/10/2024 à 12h, soit 30 jours

M. le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- samedi 21 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 3 octobre de 9h à 12h
- samedi 12 octobre de 9h à 12h

L'ensemble des pièces du dossier de projet de modification du PLU sera consultable :

- en Mairie, 7 Le Promenoir, 69380 CHASSELAY – du lundi au samedi de 9h à 12h
- sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/5525>
- sur le site de la mairie : [http://mairie-chasselay.fr/modif\\_plu\\_2024/](http://mairie-chasselay.fr/modif_plu_2024/)

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de modification pourront être consignées soit sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Chasselay, 7 Le Promenoir, 69380 Chasselay (du lundi au samedi de 9h à 12h), soit envoyées à l'adresse électronique suivante : [enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr), soit adressées par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, Mairie de Chasselay, 7 Le Promenoir, 69380 Chasselay.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

## DGS Commune Chasselay 69380

---

**De:** Pro - INDUSCOPIES <pro@induscopies.fr>  
**À:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Envoyé:** mercredi 21 août 2024 09:06  
**Objet:** Lu : Commande de 2 affiches format A2 " AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE" COMMUNE DE CHASSELAY

Votre message

À : Pro - INDUSCOPIES  
Sujet : Commande de 2 affiches format A2 " AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE" COMMUNE DE CHASSELAY  
Envoyé : vendredi 16 août 2024 15:50:41 (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

a été lu le mercredi 21 août 2024 09:06:21 (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris.

Appel vendredi 23/08/2024 = affiches prêtes (à récupérer)  
↳ 26/08/2024  
↳ affichée  
en main  
le 26/08/2024

## DGS Commune Chasselay 69380

---

**De:** DGS Commune Chasselay 69380  
**Envoyé:** vendredi 16 août 2024 15:51  
**À:** pro@induscopies.fr; service@induscopies.fr  
**Cc:** Chrystel MALARTRE; Urbanisme CHASSELAY  
**Objet:** Commande de 2 affiches format A2 " AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE" COMMUNE DE CHASSELAY  
**Pièces jointes:** AFFICHE FLUO JAUNE mise à l'enquête publique 30072018.pdf; AFFICHE FLUO JAUNE mise à l'enquête publique 30072018.doc

Bonjour,

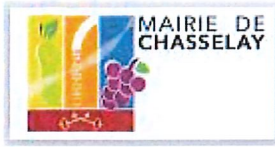
Pourriez-vous svp nous imprimer 2 affiches en format A2 (42 X 59.4 cm), sur feuille jaune fluo et nous informer des dates et horaires pendant lesquels nous pourrions les récupérer ?

Vous remerciant par avance de nous déposer la facture sur CHORUS PRO,

Bien cordialement,



Christelle FLAMAIN  
DGS



COMMUNE DE CHASSELAY (69380)

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 16/08/2024, Monsieur le Maire de la Commune de CHASSELAY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification du Plan Local d'Urbanisme.

Les principaux objectifs de cette modification sont :

- Corrections d'erreurs matérielles
- Ajustement des règles relatives aux densités des constructions (hauteur, implantations, emprise au sol, coefficient de pleine terre, EBC)
- Ajustement des définitions
- Renforcer les objectifs de mixité sociale
- Modifier les règles de constructibilité dans le secteur NL
- Permettre le développement des activités artisanales en zone Agricole
- Mettre à jour le plan de zonage au regard de l'évolution du PIG en PENAP
- Compléter l'inventaire des éléments paysagers et patrimoniaux à préserver
- Identifier des anciens bâtiments agricoles pouvant changer de destination

L'enquête se déroulera du lundi 16/09/2024 à 9h au mardi 15/10/2024 à 12h

L'ensemble des pièces du dossier de projet de modification du PLU sera consultable :

- en Mairie, 7 Le Promenoir, 69380 CHASSELAY – du lundi au samedi de 9h à 12h
- sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/5525>
- sur le site : [http://mairie-chasselay.fr/modif\\_plu\\_2024/](http://mairie-chasselay.fr/modif_plu_2024/)

**M. Claude MORTIER, commissaire enquêteur, recevra le public, en Mairie, les :**

- samedi 21 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 26 septembre 2024 de 9h à 12h
- jeudi 3 octobre de 9h à 12h
- samedi 12 octobre de 9h à 12h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme en cours de modification pourront être consignées soit sur le registre d'enquête déposé en Mairie de Chasselay, 7 Le Promenoir, 69380 Chasselay (du lundi au samedi de 9h à 12h), soit envoyées à l'adresse électronique suivante : [enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5525@registre-dematerialise.fr) soit adressées par voie postale à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, Mairie de Chasselay, 7 Le Promenoir, 69380 Chasselay.

Les rapports et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie (aux jours et heures d'ouverture du public, soit du lundi au samedi de 9h à 12h), sur le site internet de la commune, ainsi que sur la plateforme du registre dématérialisé, pendant une durée d'un an à compter de la réception des documents par la mairie.